

quand Duvernay, profitant de l'amnistie accordée aux exilés politiques, laissa Burlington pour revenir au Canada en 1842, retrouva-t-il les esprits et les cœurs plus disposés que jamais à défendre, par toutes les voies légitimes, les nobles aspirations de l'association nationale dont il avait doté son pays en 1834.

Il se mit donc à l'œuvre avec courage et reconstitua, sur des bases plus solides qu'auparavant, sa société, laissant intacts son but national et religieux et le programme complet de ses revendications.

Le succès qui couronna ses travaux fut un puissant encouragement pour les patriotes de Québec, qui, imitant son exemple, fondèrent à leur tour, en 1842, dans la ville de Champlain, leur première société nationale.

Peu à peu l'idée d'association se répandit parmi le peuple et fit des progrès tels que partout où se forma un groupe assez considérable de Canadiens, là, comme à l'étranger, on les vit, à l'exemple de leurs frères des villes du Bas-Canada, se réunir le 24 juin de chaque année autour de la bannière du patron de leur pays, le grand saint Jean-Baptiste, pour demander à Dieu par leurs prières, protection pour leur foi, leur langue et leurs institutions.

Le 28 novembre 1852, la mort nous ravit M. Duvernay.

Le deuil national fit comprendre la perte irréparable que la patrie canadienne venait de subir dans la personne de ce grand citoyen, et la pompe de ses funérailles faites aux frais de l'association, témoigna hautement de la reconnaissance que ses sacrifices et son patriotisme lui avaient justement acquise dans le cœur de ses compatriotes. Après le décès de son fondateur, l'association Saint-Jean-Baptiste s'inspirant du zèle et du dévouement de celui qui l'avait établie, continua sa marche ascendante, ralliant, sous sa bannière dans ses grands jours de fête, les sommités littéraires et politiques de la nation, malgré la diversité des opinions ou des nuances de partis qui souvent les partageaient, alors comme aujourd'hui, en deux camps opposés.

A la tête de toutes les démonstrations religieuses et nationales, elle affirma solennellement et avec un orgueil bien légitime, sa foi et son origine française. Son influence et son prestige étaient indéniables dans le Bas-Canada, mais le fractionnement de ses forces actives avait, en généralisant un peu partout des associations portant son nom, amoindri au dehors son action bienfaisante.

Il y avait, à la vérité, unité de sentiments, mais l'unité de direc-